

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **WEBERCOLOR PREMIUM (SP)**

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP014382

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA – Division Weber

Exploitationzetel/Siège d'exploitation

Oostvaardijk 10

B-1850 Grimbergen

Tel : +32 (0) 2 254 78 54

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9

B-9130 Kallo

Website: www.weber-belgium.be

Email: info@weber-belgium.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment blanc

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contains portland cement with a soluble chromium VI content under 2 ppm during the conservation period indicated on the packaging.

Informations selon le Règlement sur les produits biocides (UE) 528/2012: ce produit contient un produit biocide.

Active substance: reaction mass of silver chloride and titanium dioxide

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	>50%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment blanc ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	5-10%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 2)

CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3 Reg.nr.: 01-2119444918-26-xxxx	sulfate de calcium, naturel substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	5-10%
CAS: 57-09-0 EINECS: 200-311-3 Reg.nr.: 01-2119989160-35-xxxx	bromure de cetrimonium ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<0,1%

SVHC néant

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données.

après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 3)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel		
Oral	Derived No Effect Level	1,52 mg/kgxday (consumer long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	5,29 mg/m ³ (consumer long term value)
		21,17 mg/m ³ (worker systemic long term value)
		5.082 mg/m ³ (worker systemic short term value)
No CAS Désignation de la substance % Type		
Valeur Unité		
1317-65-3 Carbonate de calcium		
VME	Valeur à long terme: 10 mg/m ³	
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel		
VME	Valeur à long terme: 10 mg/m ³	

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 4)

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classée ailleurs):

 Poussière irritante inhalable: 10 mg/m³

 Poussière irritante respirable: 3 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire :

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

Protection des mains : Gants de protection.

Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme :	poudre
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH:	Alkaline in water
----------------------	-------------------

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

Point d'éclair	non applicable
-----------------------	----------------

Inflammabilité (solide, gazeux) :	La substance n'est pas inflammable.
--	-------------------------------------

Température d'inflammation :	Non déterminé.
-------------------------------------	----------------

Température de décomposition :	Non déterminé.
---------------------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 5)

Limites d'explosion:	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.

Pression de vapeur :	Non applicable.
-----------------------------	-----------------

Densité :	Non applicable. non déterminé
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Durcit en cas de contact avec de l'eau.
---	---

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
---	----------------

Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.

Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
EU-VOC	0,00 %

9.2 Autres informations	Aucune.
--------------------------------	---------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg	(Rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 6)

65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
65997-15-1 ciment blanc		
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rabbit)
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)

Effet primaire d'irritation :
de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
1317-65-3 Carbonate de calcium			
LC50/96h	>10.000 mg/l	(Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))	
EC50/48h	>1.000 mg/l	(Daphnia magna)	
EC50/72h	>200 mg/l	(Algae)	
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel			
LC50/48h	>79 mg/l	(Daphnia magna)	
LC50/96h	>79 mg/l	(Oryzias latipes)	
EC50/24h	>790 mg/l	(Activated sludge)	
EC50/72h	>79 mg/l	(Selenastrum capricornutum (Green algae))	

12.2 Persistence et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 7)

Effets écotoxiques :**Remarque :**

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Autres indications écologiques :**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation :**

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 8)

14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contains Portland cement with a soluble chromium VI content under 2 ppm during the conservation period indicated on the packaging

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Directive 2004/42/CE (VOC), cf. section 9

Regulation (EU) 528/2012 (Biocidal Product Regulation), cf. section 2

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH annexe XVII, point 47, composés du chrome VI)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Recherche & Développement

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 11.09.2017

Nom du produit WEBERCOLOR PREMIUM (SP)

(suite de la page 9)

Contact :

Plant manager

Tel: +32 (0) 2 254 78 50

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.